

Agent d'accompagnement PMR

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AIRSUP
Paul Dutilloy
06.17.62.73.65
paul.dutilloy@airsup.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Casier judiciaire vierge

Prérequis pédagogiques :

- Apprécier le service client opérationnel -
Pouvoir travailler en horaires décalées -
Comprendre l'anglais

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

- Accueillir et informer les passagers au départ, à l'arrivée ou en correspondance. - Assister et conseiller un passager à mobilité réduite selon les demandes, attentes et besoins. - Accompagner un passager à mobilité réduite lors des différentes étapes à l'aérogare. - Interpréter les fondamentaux de la sûreté, de sécurité aéroportuaire et des facteurs humains. - Informer et rendre compte à la hiérarchie et/ou aux autorités, communiquer avec les équipes.

Contenu et modalités d'organisation

- Connaissance de l'environnement aéroportuaire 6h - Formation métier PMR (rôle du métier, types d'assistances, connaissance du handicap...) 40h - Co-activité / sécurité en piste 2h - Formation SGS 6h - Geste et posture 6h - Gestion des conflits 6h - Facteurs humains 4h - Langage des signes 6h - Formation sûreté 11.2.3.8 (vérification de concordance) / 11.2.6.2 BADGE 05h30 - Formation matière dangereuses DGR9 (IATA) : 04h - Formation Sec Gen Pieton (sécurité piéton générique coté piste) : 03h - Formation d'ANGLAIS 30h

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**
Commentaires sur la parcours personnalisable Du lundi au vendredi, les horaires peuvent être tôt le matin (7h)

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

AIRSUP réalise un accompagnement professionnel. Au delà des aspects élaboration des CV et préparation aux entretiens de sélection, Airsup adresse les candidatures de ses apprenants qui ont satisfait à la formation au principaux recruteurs du secteur, sociétés d'assistance en escale ou intérimaires. Une personne dédiée chez Airsup est chargé du suivi des apprenants durant les processus d'entretien.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00335892	du 06/02/2023 au 18/03/2023	Bordeaux (33)	AIRSUP	Non éligible		
00489288	du 02/09/2024 au 27/09/2024	Bordeaux (33)	AIRSUP	Non éligible		